

**Règlement numéro 283**

**Modifiant le règlement de zonage numéro 82  
afin d'agrandir la zone 2I à même la zone  
22A ainsi que de modifier le règlement de  
lotissement numéro 83**

**Attendu qu'**il est nécessaire de modifier le plan de zonage du règlement de zonage afin d'agrandir la zone numéro 2I à même la zone agricole 22A ;

**Attendu que** la modification du plan de zonage permettra l'agrandissement de la bâtisse industrielle située dans la zone 2I ;

**Attendu qu'**avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée régulière du 6 mars 2017 ;

rés. 28-04-2017

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu et résolu qu'un règlement portant le numéro 283 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété comme suit :

*Article 1-* Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

*Article 2-* Le plan de zonage faisant partie de l'annexe A du règlement de zonage numéro 82 est modifié afin d'agrandir la zone industrielle numéro 2I à même la zone agricole numéro 22A tel que montré sur un plan annexé au présent règlement.

*Article 3-* L'article numéro 3.1.1 du règlement de lotissement numéro 83 est abrogé.

*Article 4-* Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

M. Bruno Vadnais, maire

M. Richard Lauzon, directeur général et secrétaire-trésorier

Avis de motion : 6 mars 2017

Adoption : 24 avril 2017

En vigueur : 10 mai 2017

Publication : 23 mai 2017